



DSM
Case postale 3918
1211 Genève 3

ASBEC
Association pour la qualité de vie à
Bernex et Confignon
Monsieur Alain ROUILLER
Chemin de Saule 85
1233 Bernex

N/réf. : 603509-2023

Genève, le 13 septembre 2023

Concerne : PLQ de Vailly-Sud – Pour un P+R ambitieux et une politique pro-active

Monsieur le Président,

Les remarques effectuées par votre association, auprès du département du territoire (DT), dans le cadre de la procédure d'enquête publique du plan localisé de quartier de Vailly-Sud (PLQ) me sont bien parvenues.

Je vous remercie de me rendre attentif, au travers de votre courrier du 28 août, à ce projet pour lequel le DT traitera spécifiquement l'ensemble des griefs réceptionnés au cours de la procédure du PLQ.

Sans interférer dans la procédure en cours, je peux vous assurer que les enjeux de mobilité ont été particulièrement discutés et débattus au cours de l'élaboration de ce PLQ. Certains arbitrages ont été opérés et les décisions politiques passées se concrétisent telles que décidées. Dans ce cadre, le choix d'enterrer et de mutualiser le P+R s'explique dans l'intention de préserver la zone agricole; vous le relevez à juste titre comme étant un inconvénient qui s'avéra finalement déterminant. Aujourd'hui, plus de 70% des usagers du P+R Vailly résident en France. En parallèle, le P+R de Viry dispose d'un taux de remplissage très faible. Notre action vise à développer l'offre en transport public transfrontalière, afin de rendre ce parking de Viry plus attractif et diminuer le nombre de véhicules pendulaires sur nos routes. A cet effet, j'ai fait renforcer les contrôles d'accès aux petites douanes dans l'objectif de diminuer les flux de voitures et augmenter l'utilisation des transports publics et de la mobilité active.

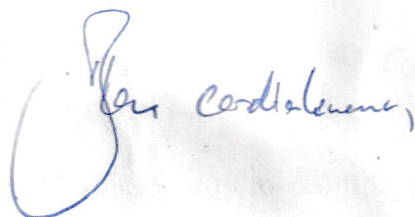
La modification du terminus du tramway au droit du PLQ fait l'objet d'une procédure d'approbation des plans, afin d'intégrer au mieux la nouvelle interface de transport au projet urbain, ainsi que les enjeux évoqués dans votre envoi. A cet effet, le projet a été déposé auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) en fin d'année 2022 et le dossier poursuit son instruction dans la perspective d'une mise en œuvre coordonnée avec le PLQ Vailly.

Dès sa mise en service, le tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) a permis une diminution des flux motorisés de 15% sur le couloir de la route de Chancy. Néanmoins, le développement de projets urbains, tels que Saint-Mathieu ou Vailly-Sud, génère des déplacements supplémentaires dont certains en véhicules motorisés engendrant une augmentation des flux sur les axes routiers proches. Pour disposer d'une diminution significative du trafic motorisé,

l'ensemble des habitants de Bernex et de la Champagne doivent appréhender la possibilité d'opter pour des modes de déplacement qui diffèrent de ceux privilégiés aujourd'hui, afin de tendre vers une baisse significative des flux motorisés.

Dans ce contexte, le futur quartier de Vailly disposera d'une offre en stationnement vélo extrêmement généreuse pour les habitants et leurs visiteurs, et la Fondation des parkings (FdP) propose au sein de son panel commercial des abonnements P+Bike participant au report modal.

Au bénéfice de ces explications, je vous adresse, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

 Pierre Maudet

Pierre Maudet